Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 7 (2017)

Artikel: La restauration de l'église de Treytorrens par Albert Naef (1898-1907)
Autor: Brodard, Gilles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1053355

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La restauration de l'église de Treytorrens par Albert Naef (1898-1907)

Gilles Brodard

Petite construction religieuse élevée dans un milieu agreste vers le milieu du XVe siècle puis modifiée vraisemblablement au cours des années 1520, caractéristique par son portail, son clocher-arcade ou encore ses chapelles-baldaquins **(fig. 1-2)**[1], l'église de Treytorrens retient, à la fin du XIXe siècle déjà, l'attention d'Albert Naef (1862-1936), archéologue et architecte chargé depuis 1894 de dresser un premier inventaire d'édifices dignes d'intérêt pour le compte de l'État. Devenu au tournant du XXe siècle une figure incontournable des restaurations menées dans le canton (architecte du château de Chillon dès 1897 et archéologue cantonal dès 1899)[2], Naef argumentera le bien-fondé d'une restauration de l'église pour peu après en assumer la direction, du début des travaux préparatoires en 1898 à la fin du chantier en 1907.

DE LA PREMIÈRE VISITE À L'INAUGURATION

Au mois de septembre 1897, Naef se rend à Treytorrens pour procéder à une première inspection de l'église et prendre quelques mesures et photographies[3] **(fig. 3)**, c'est-à-dire récolter les données nécessaires à la rédaction d'un rapport ad hoc[4], achevé en mai 1898 et soumis au conseiller d'État Marc Ruchet. Dans ce document, Naef s'applique à décrire et à analyser minutieusement la construction, partie par partie, tout en avançant déjà les principaux arguments en faveur du classement de l'édifice, avant d'exposer, selon l'intitulé du second chapitre, un « programme pour la restauration ».

L'architecte Paul Nicati (1863-1909), à qui la municipalité de Treytorrens confie le chantier en septembre 1898[5], entreprend deux mois plus tard le relevé complet de l'église ; jusqu'à la mi-juin 1899, il y consacre, in situ, pas moins de cent cinquante heures[6]. Puis, suite à une interruption des travaux préparatoires de plus de deux années[7], Nicati revient à Treytorrens au cours de l'été 1901 – en compagnie peut-être d'Adolphe Burnat (1872-1946) avec qui il s'était associé entre-temps – pour organiser cette fois-ci l'« exploration archéologique » exigée par Naef, les résultats[8] devant permettre aux architectes d'affiner le premier relevé **(fig. 4)**[9] et de dresser les plans généraux d'exécution. À ces derniers, datés d'août 1903[10], s'ajouteront d'autres relevés et plans de restauration complémentaires, produits à partir de juin 1905, mais ne portant dès lors que sur des parties spécifiques de l'édifice[11].

Si la presse régionale s'est entre-temps fait l'écho des manifestations organisées en faveur du financement du chantier[12], le projet peine encore à se concrétiser[13], l'exécution des travaux débutant seulement vers le début de l'été 1906[14], pour prendre fin, selon toute vraisemblance, peu avant l'inauguration de l'édifice restauré, célébrée le 10 novembre 1907. Les millésimes 1906 et 1907 sont d'ailleurs les seuls à figurer aujourd'hui sur le monument : le premier, inscrit à l'extérieur, dans un écu posé sur le meneau de la grande baie du chœur, précise l'année de restitution de l'un des éléments-clés de la restauration ; le second, datant l'achèvement des travaux, est peint bien en vue, sur le mur nord du chœur, en dessous des noms du bureau d'architectes et du décorateur ayant pris part au chantier **(fig. 5)**.

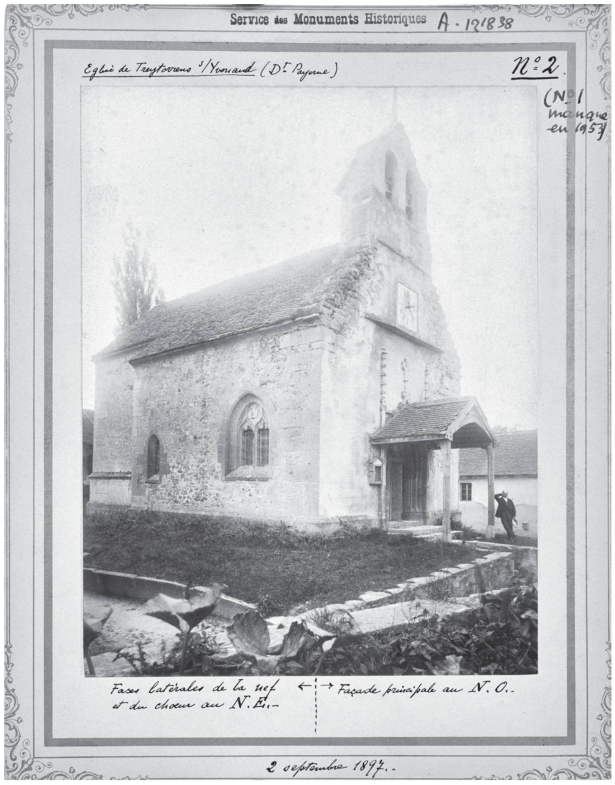

MÉTHODE ET INTERVENTIONS

Dans la seconde partie de son rapport, Albert Naef indique d'emblée ce qui lui paraît être les objectifs principaux d'un tel chantier :

> Le but sera, avant tout, [1] de sauvegarder l'édifice ; [2] de remettre en valeur toutes les parties intéressantes ; [2.1] d'éliminer ce qui peut nuire à l'harmonie de l'ensemble et n'a aucun intérêt archéologique ou architectural ; enfin [2.2] de rétablir les parties détruites qu'il sera possible de restituer à coup sûr [15].

Toutefois, le premier but mentionné ne concerne guère cette restauration, l'archéologue précisant plus loin qu'au cours de son inspection, « aucune partie de l'église ne [lui a] paru compromise au point de vue de la solidité » [16], ce dont témoignent en partie les photographies réalisées à cette occasion et le type d'interventions préconisées [17]. À l'évidence, il s'agit là moins d'une méthode élaborée spécifiquement pour le cas particulier de Treytorrens, conçue pour être appliquée strictement et uniquement à celui-ci, qu'une recommandation générale destinée aux futurs chantiers à ouvrir dans le canton, nous indiquant par là même l'intérêt et la potentielle portée de ce document rédigé quelques mois seulement avant la formation de la CFMH. Le premier objectif étant ainsi presque atteint avant même que le chantier ne débute, la restauration se focalisera sur le second ; pour y parvenir, Naef recommande dans son rapport l'exécution d'une série de travaux relevant pour l'essentiel des deux dernières propositions citées ci-dessus.

En définitive, les prescriptions visant à la suppression d'éléments ne touchent que des parties de l'église ou du mobilier que l'archéologue considère comme postérieures à la construction de l'édifice et à la décoration sculptée de la façade principale, elles-mêmes respectivement datées par Naef de la seconde moitié du XVe siècle et des premières années du siècle suivant [18]. Les éléments dont la fonction est jugée obsolète sont éliminés sans être remplacés, tels que l'« horrible » [19] cage en bois adossée à la face postérieure du clocher et ne servant, semble-t-il, qu'à abriter les cordes qui permettaient jadis l'actionnement des cloches.

1 *L'église de Treytorrens vue du sud-ouest (photo G. Brodard, 2016).*

2 *Vue intérieure de l'église de Treytorrens en direction du chœur (photo G. Brodard, 2016).*

3 *L'église de Treytorrens vue du nord-ouest, septembre 1897 (© Rémy Gindroz, ACV, AMH, A 169/9).*

L'abat-voix de la chaire est lui aussi supprimé, sa fonction phonique pouvant être assumée par la voûte de la chapelle-baldaquin nord-est. À remarquer ici que si le meuble du XVIIIe siècle est dans son ensemble qualifié d'« assez insignifiant »[20], pied, petit escalier et cuve sont en revanche maintenus, ceux-ci demeurant encore nécessaires au culte.

D'autres parties éliminées sont pour leur part immédiatement remplacées par des éléments fonctionnellement similaires : l'ancienne porte laisse sa place à deux vantaux modernes médiévalisants, tandis que le parquet de la nef est supprimé au profit d'un dallage en grès de la Molière, formellement proche de celui qui recouvrait déjà le sol du chœur. Naef demande de même – mais en vain cette fois-ci – de substituer une petite croix en tuf à l'épi et au coq qui amortissent aujourd'hui encore le clocher.

Également motivées par des considérations esthétiques et stylistiques, d'autres interventions menant à la destruction d'éléments existants se distinguent toutefois des premières en s'appuyant sur des constatations d'ordre archéologique. Est ainsi supprimé le porche qui, avec ses deux pans adossés contre la façade principale, cachait partiellement l'une des parties conservées les plus intéressantes de l'édifice, celle formée par l'encadrement de l'entrée (arcs en tiers-point et arc en accolade) et des éléments sculptés se développant jusqu'à la naissance du pignon (pinacles engagés, crochets, fleuron et croix) **(fig. 6)**. Le choix de détruire l'adjonction jugée de prime abord « sans caractère artistique bien prononcé »[21] est conforté par la présence du bandeau bordant la partie basse du cadran de l'horloge et surtout, par la découverte d'amorces de pièces de charpente attestant l'existence d'un appentis autrefois fixé contre la façade principale. Naef s'empresse de faire rétablir l'ancien dispositif qui, en raison de ses modestes dimensions et de sa situation, présente le double avantage de ne nuire que de manière marginale à la visibilité de l'ensemble sculpté et de protéger ce dernier des intempéries. De même, le plafond de la nef, qui dessinait un arc déprimé et s'alliait de fait mal avec l'arc triomphal en tiers-point, fait place à un nouveau couvrement lambrissé en plein cintre, se voulant une restitution plus ou moins fidèle du plafond primitif, car rétabli, semble-t-il, à partir des traces de sa courbe observées sur le mur occidental[22].

D'autres interventions témoignent également de cette volonté de redonner à l'édifice son aspect d'origine, ou tout au moins, un aspect ancien que l'on souhaite stylistiquement homogène et archéologiquement plausible. La crédence et la petite baie du mur sud du chœur bouchées à une date inconnue sont ainsi démurées, tout comme, dans la nef, le médaillon de la baie nord. Au sujet de cette dernière, Naef recommande de restituer la partie haute du meneau et de maintenir le reste du remplage conservé, se montrant

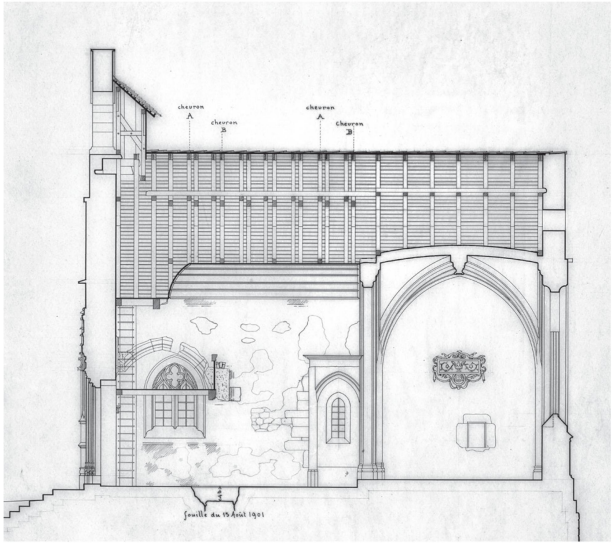

4 *Relevé de l'église de Treytorrens par Paul Nicati, coupe longitudinale, sans date (ACV, AMH, B 320b, 1, B 2864).*

5 *Panneau-signature sur le mur nord du chœur (photo G. Brodard, 2016).*

ainsi particulièrement soucieux de préserver la plus grande partie de la substance historique possible. Par honnêteté envers le spectateur vis-à-vis de cette restitution, pourtant fort modeste, il demande d'y faire inscrire le trigramme « RFS » (restauration en fac-similé)[23].

À ces petits travaux s'ajoutent deux interventions majeures de la restauration. Il s'agit en premier lieu de rétablir le remplage de la grande baie du chœur, dont seuls subsistaient la moulure encadrant latéralement la paire de lancettes et l'amorce inférieure du meneau. Aucun indice n'indiquant le motif adopté par la structure supérieure de l'ancien remplage, l'archéologue opte pour une reproduction d'un motif piriforme et du couronnement des lancettes figurant dans la baie du mur nord de la nef. Il commente la démarche en déclarant que dans une telle situation « il faut toujours choisir ses modèles dans l'édifice même [afin]

de rester dans l'esprit, dans le caractère du constructeur »[24]. L'autre intervention d'importance concerne les chapelles-baldaquins de la nef. Lorsque Naef visite l'édifice en 1897, la chapelle de l'angle oriental est la seule à être conservée. Il s'agit déjà d'une construction de plan carré, formée d'une colonne, de quatre arcs en tiers-point, d'une voûte d'arêtes et d'une corniche. L'archéologue relève aussi, sur le mur ouest, à gauche de l'entrée, la présence d'une consolette taillée dans un bloc constituant l'amorce d'une voûte. À partir de ces quelques éléments visibles, il suppose l'existence de quatre chapelles adossées aux angles de la nef. L'exploration archéologique qu'il considère comme nécessaire avant de restituer un quelconque dispositif ancien ne confirme que partiellement sa thèse : si dans l'angle sud-est apparaît effectivement, sous le badigeon de la paroi est, le tracé d'un arc en tiers-point, identique à celui de la chapelle conservée, aucun élément matériel ne semble en revanche témoigner de l'existence d'une construction similaire dans l'angle sud-ouest. Les recherches effectuées au nord-ouest précisent pour leur part la structure et les dimensions de la troisième chapelle : non seulement plus haute que les deux précédentes, elle s'en distingue aussi par son plan rectangulaire, l'un des arcs s'étirant en direction du chœur pour contenir la large baie percée dans le mur nord de la nef. En définitive, la chapelle sud-est est reconstruite sur le modèle de sa voisine ; chapelles conservée et restituée reçoivent en outre, dans leur partie haute, un même décor sculpté composé d'une frise de petits remplages aveugles trilobés – dont le motif répété rappelle celui des lancettes de la baie du mur nord de la nef – et d'une série de crochets s'alignant le long de la corniche ; cette dernière, qualifiée de « moderne »[25] par Naef, gagne en moulures et en hauteur. En revanche, de part et d'autre de l'entrée, aucune restitution n'est tentée. L'ambitieux plan de restauration initialement projeté n'est par conséquent exécuté qu'à moitié, en cause vraisemblablement, outre l'absence de matériel archéologique dans l'angle sud-ouest et les proportions particulières de la chapelle nord-ouest, le coût et la perte d'espace occasionnés par une telle restitution. De plus, construire ou reconstruire deux chapelles dans la partie nord de la nef aurait certainement laissé sans réponse convaincante la question de l'emplacement de l'escalier donnant accès à la galerie de 1769[26].

En revanche, dans son rapport, Naef ne se prononce guère sur le sort des murs intérieurs, attendant probablement les résultats du piquage des parois ; il se contente de signaler la présence des éléments décoratifs alors observables, soit des tulipes du XVIIe siècle peintes sur la voûte du chœur[27] et un cartouche sur le mur nord[28]. L'exploration archéologique s'avère sur ce point très décevante puisque ne révélant que de simples filets noirs et blancs sur un fond crème, conservés de manière fragmentaire autour de certaines baies et au sommet des murs latéraux de la nef[29].

6 *Le portail de l'église de Treytorrens (photo G. Brodard, 2016).*

Estimant que ces éléments manquent d'intérêt pour être mis en valeur, l'archéologue propose la réalisation d'une décoration murale « franchement moderne, mais sobre et s'harmonisant de couleurs avec l'ensemble »[30]. Si dans un premier temps, le cartouche du chœur devait être cependant conservé[31], il fait l'objet d'un relevé particulier en septembre 1907[32] pour peu après disparaître lui aussi. Quant à la nouvelle décoration murale exécutée selon le panneau du chœur par Philippe Recordon (1874/1875-1947), nous ignorons dans quelle mesure Naef est impliqué dans sa conception **(fig. 7)**. Elle consiste à recouvrir les parois d'un fond clair sur lequel sont peints des joints sombres afin de simuler la présence d'un appareil régulier ; les murs et voûtes des chapelles, tout comme la partie basse du chœur, bénéficient d'un traitement spécifique assurant leur mise en évidence au sein de l'édifice ; en outre, diverses frises décorent non seulement le chœur et lesdites chapelles, mais aussi le nouvel escalier de la galerie, le sommet des murs latéraux de la nef et l'extrémité orientale du plafond lambrissé ; enfin, le tout est complété ici et là de quelques éléments se retrouvant aujourd'hui isolés (armes communales au-dessus de l'entrée, phylactère au sommet de l'arc

triomphal, panneau-signature des architectes et décorateur déjà signalé, et motifs végétaux Art nouveau sur la voûte du chœur).

Le chantier de 1906-1907 voit en outre l'installation de vitraux à chaque baie de l'édifice. Produits par l'atelier de Clement Heaton (1861-1940), leur conception tient compte à la fois du type d'ouvertures (avec ou sans remplage) et de leur emplacement au sein de l'édifice : les baies de la nef montrent un encadrement formé de verres rectangulaires de teinte azur, celles du chœur reprennent chacune cette bordure en y intercalant de petites fleurs blanches ; les fines baies en tiers-point et les lancettes de la nef ne présentent pour décor que cet encadrement, contrairement au médaillon de la baie et à la grande baie du chœur dont l'essentiel de la surface s'orne de motifs végétaux (palmettes, fleurs, bourgeons, etc.)

La restauration s'achève certainement par le réaménagement intérieur et extérieur de l'édifice. L'ancienne disposition du mobilier, devenue peu rationnelle, est largement repensée ; le nouveau plan gagne alors en symétrie et en clarté, améliorant ainsi la circulation dans l'édifice et la lecture des parties architecturales. Des bancs réalisés pour l'occasion sont disposés dans la nef en deux rangées de mêmes largeurs pour former, dans l'axe de l'entrée, une allée débouchant sur la table de communion dont on pivote d'un quart de tour la table proprement dite. De part et d'autre, la chaire et le calorifère, altérant la visibilité du chœur depuis la nef, doivent être reculés pour occuper le centre de leurs chapelles respectives. Le chœur voit de plus la suppression des trois bancs plaqués contre ses murs, qui dissimulaient non seulement la crédence fraîchement démurée, mais aussi une piscine liturgique percée dans la paroi sud. Le rapport se montre en outre particulièrement précis quant aux mesures à prendre concernant le réaménagement des abords de l'édifice, des « détails »[33] selon Naef « qui ont leur importance et qu'on néglige trop souvent ». Après avoir exigé la réfection du mur de soutènement, en le remaçonnant « suivant [le] mode de construction moderne »[34], l'archéologue fait part de son souhait d'améliorer l'accès à l'édifice en demandant l'élargissement du degré rentrant placé dans l'axe de la façade principale (réalisé) et le percement dans ledit mur, de part et d'autre de la face terminale du chœur, de deux autres petits escaliers qu'il souhaite voir alors reliés à l'entrée de l'église par deux sentiers longeant les façades latérales (non réalisés). Dans ce même but de « faire ressortir l'architecture »[35] et d'« égayer l'entourage de l'église [pour] en faire quelque chose d'attrayant pour le public », Naef va jusqu'à proposer de placer des plantes grimpantes contre les façades – pour peu qu'elles n'attaquent pas la maçonnerie –, un ou plusieurs arbres « entourés de bancs rustiques »[36] sur le côté du terrain le plus en vue (sud), ainsi qu'une bordure de fleurs

7 *Vue intérieure de l'église de Treytorrens en direction du chœur, 1979 (ACV, PP 546/1242A).*

devant ceindre l'édifice, le long du mur de soutènement. Ce réaménagement extérieur, teinté d'un certain romantisme, ne peut alors tolérer des éléments modernes tels que le meuble servant à l'affichage des publications de mariage, à droite de l'entrée (déplacé), et le cadran de l'horloge (finalement maintenu à son emplacement initial).

L'ÉDIFICE DEPUIS 1907

De l'inauguration de l'édifice restauré au dernier quart du XXe siècle, l'église ne subit pas de travaux majeurs[37], à l'exception de l'installation d'un orgue sur la tribune en 1960[38]. En revanche, l'intérieur se retrouve sensiblement modifié par une nouvelle restauration (1979-1987), dirigée par Claude Jaccottet (1915-2000)[39] et initiée dans le but de résoudre des problèmes d'humidité[40]. Hormis les travaux d'entretien usuel (nettoyage des surfaces les plus atteintes et contrôle des installations électriques) et quelques

réparations apparemment mineures effectuées sur des éléments en molasse, certains vitraux et le berceau de la nef, l'intervention porte surtout sur les parois intérieures. Elles sont chacune piquées avant d'être recrépies puis enduites de peinture à la chaux, de teinte grise pour le soubassement et blanche pour le reste des murs; les éléments en molasse sont pour leur part rehaussés dans le ton de la pierre. Seuls les éléments décoratifs de la voûte du chœur bénéficient d'un traitement particulier: si, selon le rapport final, leur valeur ne justifiait pas le coût d'une restauration particulière, ils ont toutefois été préalablement «nettoyés, fixés et documentés» avant d'être «décalqués et repeints dans les mêmes couleurs»[41]. Dans les faits, la décoration du début du XXe siècle est atteinte dans son unité, la suppression d'une partie du décor végétal Art nouveau faisant réapparaître, au sommet des quatre voûtains, les tulipes du XVIIe siècle dissimulées sous le badigeon de 1907; en guise de bordure, un filet, s'intégrant par ailleurs mal à l'ensemble, s'est substitué à celle du début du XXe siècle **(fig. 8)**. Quant au reste de la décoration murale réalisée par Philippe Recordon, détruite pour l'essentiel lors de cette intervention, le même rapport se garde bien de le mentionner, la restauration n'ayant pu – ou voulu? – la conserver dans son ensemble. Seuls quelques éléments isolés, derniers rescapés de cette épuration murale, cohabitent dès lors mal avec le reste de l'édifice.

8 *La voûte du chœur de l'église de Treytorrens (photo G. Brodard, 2016).*

À la fin du XIXe siècle, l'église de Treytorrens se compose déjà de strates constructives multiples, inévitablement hétérogènes d'un point de vue stylistique: construite vers le milieu du XVe siècle – d'inspiration romane de par son clocher-arcade, mais gothique notamment de par sa structure, ses remplages et sa voûte à croisée d'ogives –, elle se dote d'un portail gothique flamboyant, probablement au cours des années 1520, avant d'être ponctuellement modifiée, surtout à l'époque bernoise (décoration murale, porche, galerie, etc.) et dans une moindre mesure, au XIXe siècle (intervention méconnue de 1859 principalement).

La première restauration de l'édifice, dont les débuts précèdent de peu son classement avec lequel elle est étroitement liée, est avant tout l'œuvre d'Albert Naef. Alors actif sur les grands chantiers vaudois de son temps, il endosse, de cette petite église de campagne, à la fois le rôle d'expert (essai de datation, appréciation et hiérarchisation de la valeur historico-artistique des différentes parties de l'édifice), de concepteur (établissement d'un plan de restauration précis) et même de directeur des travaux (surveillance du chantier par lettres interposées); dans un rapport hiérarchique sans doute similaire à celui de la restauration du château de Chillon, Paul Nicati n'a certainement guère outrepassé son rôle d'exécutant, fixé déjà dans le document de 1898 avant même que ledit architecte n'obtienne le chantier. Bien que parfois admise par la littérature secondaire, l'attribution de la restauration au seul bureau d'architectes Nicati & Burnat nous paraît pour le moins partielle, pour ne pas dire erronée.

Quant à la remise en valeur de l'édifice, qui se révèle être ici l'objectif principal de la restauration, elle consiste à ce que les apports de l'époque bernoise, alors mésestimés, et ceux, plus récents encore, s'effacent au profit des parties antérieures grâce auxquelles la construction pourra acquérir le statut de monument historique vaudois. En vue d'activer pleinement la valeur historico-artistique de l'édifice, Naef prescrit de multiples interventions touchant la construction et son mobilier, relevant chacune de l'une des cinq activités principales pouvant être effectuées au cours d'un tel chantier (déplacement, remplacement, suppression, restitution et création). L'élan restaurateur d'Albert Naef, bien perceptible en 1898, sera toutefois contenu par les réalités du terrain, qu'elles soient archéologiques ou financières.

Pour sa part, la deuxième restauration, qui a pour objectif déclaré la conservation de l'édifice, se solde par la perte de l'essentiel de la décoration murale réalisée au début du siècle. Au-delà des arguments financiers avancés, qui

mériteraient sans doute d'être réexaminés, le peu de zèle dont fait preuve Claude Jaccottet dans le maintien du travail de Philippe Recordon – qui n'avait acquis, au début des années 1980, qu'une reconnaissance patrimoniale fort modeste – trahit peut-être l'utilisation d'un problème technique (humidité de l'édifice) comme prétexte pour pratiquer une dérestauration partielle de l'édifice, offrant à l'architecte la possibilité de laisser à son tour une trace tangible de son passage à Treytorrens.

En définitive, si une telle superposition d'interventions constitue un témoignage évidemment précieux de l'histoire de l'édifice, il n'est dans l'état lisible que par une poignée de spécialistes et demeure par conséquent confus pour la plupart des spectateurs. L'exemple le plus caractéristique est assurément celui de la voûte du chœur, construite probablement vers le milieu du XVe siècle et sur laquelle apparaissent les motifs végétaux Art nouveau, conçus en 1907, mais repeints durant les années 1980, une bordure réalisée durant cette même période, des tulipes du XVIIe siècle et sur la clé, un *Agnus dei* sculpté à une date inconnue, rehaussé sans doute en 1907 et peut-être à nouveau dans les années 1980. La prochaine intervention qui devrait porter tout au moins sur le mur méridional de la nef – à nouveau dégradé par l'excès d'humidité – demandera, pour être menée à bien, des solutions nouvelles qui attendent encore d'être formulées.

NOTES

1 Au sujet de l'édifice, voir en premier lieu : Marcel Grandjean, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne 1988 (BHV 89), pp. 37, 40, 393, 410, 442, 443, 458 et 485 ; Monique Fontannaz & Brigitte Pradervand, *Le district de la Broye-Vully I*, Berne 2015 (MAH Vaud VIII), pp. 357-360 ; Marcel Grandjean, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique. Développement, sources et contextes*, Lausanne 2015 (CAR 157-158), pp. 271, 275-277 et 654-655.

2 À son propos, voir en particulier : *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, dir. par Denis Bertholet, Olivier Feihl & Claire Huguenin, Lausanne 1998.

3 Soit sept prises de vue extérieures et intérieures (ACV, AMH, A 169/9, A 12 838-12 843 et 29 861).

4 Le document nous est connu par une reproduction conservée dans le fond Jaccottet (ACV, PP 546, 1242, A 12 807).

5 Un courrier du 6 septembre de la municipalité de Treytorrens désirant charger Nicati du chantier est mentionné dans la réponse de l'architecte du 16 suivant (ACV, AMH, E7, copie-lettre, 16 septembre 1898) ; le même jour, Nicati règle les frais de reproduction des photographies prises l'année précédente (ACV, PP 52, carnet « Relevés divers. Coppet, cath. Lausanne, Treytorrens », « Église de Treytorrens. Débours »).

6 *Ibid.*, « Église de Treytorrens. Honoraires ».

7 Dans une lettre adressée à Aimé Piot, syndic de Treytorrens, Paul Nicati expose les raisons de cette longue interruption : en cause selon l'architecte, ses nombreux chantiers en cours, l'ouverture en novembre 1899 du bureau Nicati & Burnat, et sa relation conflictuelle avec Albert Naef (ACV, AMH, E7, copie-lettre, 10 août 1900).

8 Une « dalle » et un « massif de maçonnerie » enfouis dans la nef constitueraient les principaux éléments mis au jour (ACV, AMH, B 320a, 2, B 2770f; B 320a, 4, B 2778-2779 ; B 320a, 5, B 2781 ; B 320b, 1, B 2861 et 2864 ; B 320b, 2, B 2865). Certains relevés indiquent en outre des piquages pratiqués sur les parois nord et sud de la nef (B 320a, 2, B 2770f; B 320a, 4, B 2778 ; B 320b, 1, B 2861).

9 Le relevé de l'édifice de Nicati & Burnat fait l'objet d'au moins quatre séries de plans (ACV, AMH, B 320a, 1-2, B 2770 ; B 320a, 3-5, B 2773 et 2778-2782 ; B 320a, 3 et 5, B 2772 et 2783 ; B 320b, 1-2, B 2860-2865). Seule la deuxième dans l'ordre indiqué est datée (10 novembre 1902).

10 ACV, AMH, B 320a, 1 et 4, B 2768, 2769 et 2774-2777.

11 ACV, AMH, B 320a, 1-3 et 5-8, B 2771 et 2784-2798 ; AMH, 169/9, A 12 844.

12 Au « petit capital » déjà réuni en avril 1904, dont nous ne connaissons ni l'origine des fonds ni le montant exact, s'est ajouté le bénéfice d'une vente réalisée au mois de juillet de la même année (1500 francs). Annonces des manifestations, résultat de la vente et rectificatif : *La Revue*, 9 avril 1904, p. 2, 29 juillet, p. 2 ; *FAL*, 12 avril 1904, p. 8, 6 août, p. 8 ; *Nouvelliste vaudois*, 14 juillet 1904, p. 3, 15 juillet, p. 4, 16 juillet, p. 4, 28 juillet, p. 3.

13 Des plans et devis du bureau Nicati & Burnat, envoyés au Département en mai 1905 (ACV, PP 546/1242, A 12 817[2], lettre du 22 mai 1905) attendent toujours d'être approuvés au mois d'août (PP 546/1242, A 12 817[3], lettre du 5 août 1905). En avril 1906, le bureau veveysan sollicite cette fois-ci Naef pour un dernier rendez-vous « avant de passer à l'exécution » des plans (PP 546/1242,

A 12 818, lettre du 30 avril 1906) ; la réunion aura lieu quelques jours plus tard et paraît avoir précédé de peu le début des travaux de restauration (PP 546/1242, notes d'Albert Naef, mai 1906).

14 S'ils n'ont pas encore commencé en avril 1906 (cf. note précédente), à la fin juillet, Nicati & Burnat déclare dans une lettre adressée à Naef que « les travaux marchent assez bien et pourront peut-être être terminés cette année même » (ACV, PP 546/1242, A 12 819, lettre du 28 juillet 1906).

15 ACV, PP 546, 1242, A 12 807, rapport d'Albert Naef, mai 1898, p. 14.

16 *Ibid.*, p. 15.

17 La seule intervention relevant directement de la conservation de l'édifice consiste à simplement rejointoyer la maçonnerie des façades (*ibid.*, pp. 16-20).

18 La première datation avancée (« le style même de l'édifice, sa construction et nombre de détails, indiquent […] que la petite église fut construite d'un seul jet au XVe siècle » [*ibid.*, p. 1]), est rapidement affinée (« le mode de construction et les formes d'architectures indiquent la seconde moitié, même plutôt la fin du XVe siècle » [p. 2]) avant d'être régulièrement détaillée (le médaillon de la baie de la nef « est bien caractéristique pour la seconde moitié du XVe siècle » [p. 5], le système et les profils de la voûte du chœur « indiquent nettement la fin du XVe siècle » [p. 12], etc.). À relever toutefois qu'elle ne corrobore guère celle des éléments sculptés de la façade principale (« la porte [soit le portail] indique déjà le commencement du XVIe siècle plutôt que la fin du XVe » [p. 2]).

19 *Ibid.*, p. 18.

20 *Ibid.*, p. 8.

21 *Ibid.*, pp. 2-3.

22 Avant de connaître les résultats de l'exploration archéologique, Albert Naef pensait que le plafond d'origine était non pas en plein-cintre mais en tiers-point, que celui-ci recouvrait seulement une partie de la nef, et supposait la présence ancienne de bas-côtés à couvrement plat (*ibid.*, pp. 9-10).

23 Toutefois, aucune inscription n'est actuellement visible sur le meneau. À noter que ce principe d'indiquer une restauration en fac-similé devait également s'appliquer aux « restaurations libres » (« RL »). Selon Naef, « ces signes conventionnels […] devraient être de règle pour la restauration de tous nos Monuments Historiques » précisant s'être « déjà entendu de vive voix à cet effet avec Mr l'Architecte de l'État » (*ibid.*, pp. 17-18).

24 *Ibid.*, p. 20. Malgré les recommandations assez claires de Naef, le bureau Nicati & Burnat réalise au final pas moins de cinq projets de remplages pour la grande baie du chœur (ACV, AMH, B 320a, 2-3, B 2771) datés, pour les quatre qui le sont, de mai ou de juin 1905, mais soumis à Naef en mai 1906 seulement. À signaler également, une vue extérieure du projet retenu, datée justement de mai 1906 (AMH, B 320a, 6, B 2791).

25 ACV, PP 546, 1242, A 12 807, rapport d'Albert Naef, mai 1898, p. 8.

26 Datation de Monique Fontannaz signalée dans Grandjean 1988 (cf. note 1), p. 37. À relever que la galerie fut reconstruite au cours de la restauration pour être surélevée, sa charpente coupant jusqu'alors la fenêtre nord et cachant les arcs en tiers-point de la chapelle nord-ouest, mis au jour depuis peu ; de même, le nouvel escalier fut installé à l'opposé de l'ancien, dans l'angle sud-ouest de la nef.

27 Il s'agit de motifs actuellement visibles autour de la clé de voûte, sur les quatre compartiments de cette dernière.

28 Selon Naef, cette « peinture par trop crue, bleue et verte » du XVIIe siècle avait subi « une restauration malheureuse » en 1859, l'année étant alors inscrite à proximité du cartouche, sur la paroi terminale du chœur (ACV, PP 546, 1242, A 12 807, rapport d'Albert Naef, mai 1898, p. 12).

29 Les résultats du piquage révélant des traces de décoration murale sont présentés à Naef dans une lettre du bureau veveysan (ACV, PP 546/1242, A 12'819, lettre du 28 juillet 1906). En outre, l'une des coupes longitudinales rend compte en partie de cette découverte (ACV, AMH, B 320a, 1, B 2864).

30 ACV, PP 546/1242, A 12 820, lettre de Naef à Nicati du 2 août 1906.

31 *Ibid.*

32 ACV, AMH, B 320a, 1 ; AMH, 169/9, A 12 844.

33 ACV, PP 546, 1242, A 12 807, rapport d'Albert Naef, mai 1898, p. 21.

34 *Ibid.*, p. 19. Puisqu'il ne s'agit pas ici d'une restitution à proprement parler, Albert Naef demande seulement d'y inscrire le millésime de cette réfection, et non d'y apposer l'un ou l'autre des signes précédemment mentionnés.

35 *Ibid.*, p. 22.

36 *Ibid.*

37 Les principaux travaux effectués au cours de cette période sont la pose de la lumière électrique en 1942 (*FAL*, 10 septembre 1942, p. 8), l'électrification de l'horloge et de l'actionnement des cloches en 1972 (*FAL*, 8 janvier 1973, p. 13) et la modification du cadran de l'horloge en 1973 (Fontannaz & Pradervand [cf. note 1], p. 359).

38 Il s'agit d'un orgue à traction mécanique réalisé à l'instigation de Jean Stooss, pasteur de Combremont-le-Grand et organiste, et confectionné par Pierre Golaz, amateur, assisté d'Émile et de Jean-Marc Dumas, facteurs d'orgues à Romont. Au sujet de l'instrument et de son installation, voir en particulier : *Nouvelle revue de Lausanne*, 18 juin 1960, p. 8 ; *FAL*, 13 sept. 1960, p. 13 ; ACV, AMH, A 169/9, A 20 782-20 783 et 27 019/1-2.

39 Cette restauration est documentée par deux rapports, le premier exposant les dégradations de l'édifice et leurs origines potentielles (ACV, PP 546/1242, Claude Jaccottet, « Église de Treytorrens. Rapport sur l'état actuel de l'édifice et sur les mesures de conservation à envisager », 9 janvier 1980), le second précisant les interventions réalisées durant la campagne de restauration (PP 546/1242, Claude Jaccottet, « Église de Treytorrens. Travaux de restauration intérieure [1979-1987]. Rapport », 1er décembre 1987). À signaler également, la conservation de photographies intérieures et extérieures, réalisées avant, pendant et après la restauration (PP 546/1242A).

40 À noter que peu après les travaux de 1906-1907 déjà, l'archéologue cantonal avait constaté les premiers effets d'un excès d'humidité dans l'édifice (ACV, PP 546/1242, A 12 825, notes de Naef, 27 octobre 1910).

41 ACV, PP 546/1242, Claude Jaccottet, « Église de Treytorrens. Travaux de restauration intérieure (1979-1987). Rapport », 1er décembre 1987.